

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPÉRATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Association GAB 65

**28 rue de la Libération - Hôtel Entreprise Libération
65000 TARBES**

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin que, conformément aux dispositions légales et réglementaires et à l'article 8 des statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et vous rendre compte de l'activité de notre association pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé, avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir:

- le bilan
- le compte de résultat,
- l'annexe,
- le texte des résolutions soumises à votre approbation.

Nous vous précisons que les comptes annuels de notre association, soumis ainsi à votre approbation, ont été élaborés et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014-03, aux prescriptions du Code du commerce et au règlement n° 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et des fondations.

Le compte de résultat fait apparaître un excédent de 3279.45€, après déduction des amortissements et des provisions réglementaires et justifiées, que nous vous proposons d'affecter conformément aux statuts comme il sera dit ci-après.

I.- RAPPORT DE GESTION ET ACTIVITE AU COURS DE L'EXERCICE

En ce qui concerne l'activité proprement dite de notre association :

- Cette année, le GAB65 a continué sa progression d'adhésion avec 115 adhérent·e·s à jour de cotisations, la dynamique d'adhésion continue. Nous comptons sur vous en 2025, où avant notre AG, nous sommes déjà 44 adhérent·e·s. Le Conseil d'Administration de notre association

s'est agrandi avec l'arrivée de Yan Bontemps et s'est réuni une dizaine de fois.

- Les charges d'exploitation s'élèvent à 374 066€ contre 352 139€ l'exercice précédent. Globalement les postes de dépenses sont stables voire en baisse avec 41 169€ pour les intervenants de formation (50247€ en 2023), 23 576€ pour la bio pour tous (27 728€ en 2023) 10 058€ de frais d'honoraires (9 605€ en 2023), mais le total augmente, lié à de nouveaux postes de dépenses et de partenariats (Projets avec Ferm'en coop : 11199.60€, Expérimentation bio sur les bandes fleuries : 13 000€, Edition du guide Manger Bio : 3 941.60€-).

L'équipe salariée du GAB65 est restée stable, aussi bien en effectif qu'en nombre d'ETP (4,4) : La masse salariale comprenant donc 6 salariés reste le premier poste des dépenses de la structure (58% contre 59% en 2024).

- Les produits d'exploitation réalisés s'élèvent à 383 832€ contre 359 951€ au 31 décembre 2023.

Cette année la formation à destination des agriculteurs est encore en progression (de 45 390€ à 55 802€). Notre association a organisé 36 journées de formations (+10), avec 271 participations de producteurs et de porteurs de projet ainsi que 9 rencontres techniques, a mené différentes actions de structuration des filières bios. A œuvré à la promotion de l'Agriculture Biologique et des produits bios et locaux, a coordonné l'action Bio Pour Tous, a mené des projets autour de la transmission et de l'installation et a renseigné plus de 90 candidats à l'installation ou la conversion.

Les subventions publiques représentent 59.5% de notre produit d'exploitation soit une baisse de 6% liée à une baisse sur quelques subventions.

- Concernant le résultat exceptionnel : Les charges exceptionnelles correspondent à des pertes sur des subventions des années précédentes.

Les produits exceptionnels sont dus à une augmentation de l'enveloppe DEPHY.

- En 2024, la gestion de la trésorerie a été plus simple que les années précédentes, en particulier lié aux paiements des années précédentes du FEADER (2022 à 2024) et des prêts accordés en 2023.
- Le résultat d'exploitation est positif de 9766.28 €. Il est minoré par le résultat exceptionnel (-5189.49€) et par le résultat financier (-1297.34€) pour un résultat final de +3 279.45€.

II.- AFFECTATION DU RESULTAT 2024 & REGARD SUR LE 1^{er} trimestre 2025

- Nous vous proposons d'affecter ce résultat excédentaire au compte report à nouveau pour arriver à 16 453€, 50 000€ de fond propres et 21 900€ de fonds propres complémentaires correspondant aux apports de trésorerie de 2023 dont la diminution correspond aux remboursements déjà effectués.
- Début 2025, le principal changement est lié au départ de Mathieu Gerbault pour passer à temps plein à Ferm'en Coop et l'arrivée de Laurine Chantereau à mi-temps au GAB65.
- Concernant notre budget, malgré des signaux négatifs, nous prévoyons un résultat à l'équilibre, grâce à la recherche de nouveaux financements.

III.- RESOLUTIONS PARTICULIERES

Les mandats d'administrateur ne sont pas rémunérés.

Nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner votre quitus à la gestion de notre conseil d'administration pour l'exercice 2024.

Fait à Tarbes (Hautes-Pyrénées)

Le 20 mars 2025